

Séance du 24 Février 2026

**Délibération n° D2026006**

Membres en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Date de la convocation : 19 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Bernard CROUZIL, Maire.

Etaient présents : Mmes CASAGRANDE Joséphine, FRANCH Véronique, SENAC Fabienne et de MM. BOUTEILLER Dominique, CORNILLOU Jean-Pierre, FRILLAY Yoan, GONINDARD Christophe, JOCTEUR MONROZIER François, OTAL Cédric.

Absents excusés :

Mme COCHET Myriam a donné pouvoir à M. OTAL Cédric

Mme LAVERGNE Laëtitia a donné pouvoir à M. CROUZIL Bernard

Mme PIN-BELLOC Florence a donné pouvoir à M. BOUTEILLER Dominique

Monsieur CORNILLOU Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal, peut délibérer.

**Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025**

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

**En section de fonctionnement :**

- Un excédent de fonctionnement de :	214 216,26
- Un excédent de fonctionnement reporté de :	216 127,18
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>430 343,44</b>

**En section d'investissement :**

- Un déficit d'investissement de :	216 964,86
- Un excédent des restes à réaliser de :	111 570,44
Soit un besoin de financement de :	<b>105 394,42</b>

Sur rapport de M. Dominique BOUTEILLER, Adjoint au maire délégué aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, avec 9 voix pour et 1 abstention, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	430 343,44
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (R1068)	105 394,42
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (R002)	324 949,02
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (D001) : DÉFICIT	216 964,86

Ainsi délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Bernard CROUZIL



Le Secrétaire de Séance  
Jean-Pierre CORNILLOU

